



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Tarifs 2015
Insertions publicitaires dans le magazine municipal

DE20150330_35

Conseil municipal du 30 mars 2015

Rapporteuse :
Elise VOUVET

Télétransmise à la Préfecture le
Affichée le 1 avril 2015

01 AVR. 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(ric) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

RESSOURCES

Tarifs 2015 Insertions publicitaires dans le magazine municipal

Finances/budget et achats
id : 885

Conseil municipal
30 mars 2015

35

Rapporteure : Elise VOUVET

Par délibération n°47 du 10 décembre 2014, le Conseil municipal a fixé le montant des redevances, taxes et tarifs municipaux pour l'année 2015.

Compte tenu du changement de format du magazine municipal, il vous est proposé aujourd'hui d'appliquer les nouveaux tarifs pour 2015 dont la liste est présentée ci-dessous :

Nbre insertions	Caractéristiques	Tarif à l'unité
1 insertion	1 page (185x275 mm) - 4ème de couverture – quadrichromie	927,65 euros
2 à 4 insertions (-10 %)	1 page (185x275 mm) - 4ème de couverture – quadrichromie	834,89 euros
5 à 10 insertions (-15%)	1 page (185x275 mm) - 4ème de couverture – quadrichromie	788,51 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
30 mars 2015

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

